

Et en vérité ce nom lui convient, car elle a été visitée et habitée par des hommes vraiment angéliques, tels que S. Antoine de Padoue, S. Bonaventure, S. Didace, S. Bernardin de Sienne, S. Jean de Capistran, les Saints martyrs du Maroc, le Bienheureux Jean de l'Alverne, S. Thomas d'Aquin, S. Vincent Ferrier, etc. Par dessus tout, le Séraphin d'Assise l'a illustrée. Il la reçut en 1213 du Comte Orlando de Chiusi ; ce don verbal fut confirmé par un acte notarié de 1274, dont voici un extrait :

“ L'an du Seigneur 1274, le 9 de la lune du mois de Juillet, . . . les frères et les fils du feu Comte Orlando de Chiusi reconnaissent que le dit Comte a, de vive voix, donné et concédé librement et sans aucune exception, au frère François et à ses frères, tant présents que futurs, le 8 Mai 1213, le mont Alverne, de telle sorte que le dit Père François et ses frères puissent y habiter. Par le dit mont Alverne, nous comprenons toute la terre plantée d'arbres, la partie rocheuse et la partie transformée en prairie, sans aucune exception, depuis le sommet de la montagne jusqu'à sa racine, de toutes parts, avec ses annexes. Et, parce que cette concession a été faite de vive voix seulement au Bienheureux frère François et à ses compagnons, . . . le dit Comte Orlando, à l'article de la mort, a ordonné à ses fils de la concéder de nouveau aux dits religieux. Voulant donc se conformer pleinement à la volonté de leur très doux père défunt, . . . ils ratifient tout ce qui a été fait et déclarent que les dits Pères pourront toujours habiter sur cette montagne, sans que personne les en puisse expulser ou les molester. La présente concession est valable à perpétuité.” (1) (Bullaire francisc., t. 4, p. 156.)

D'après ce document authentique, nous sommes avertis que les *Fioretti*, en parlant du mont Alverne, ont confondu diverses circonstances de la vie de Notre Séraphique Père. Elles placent la donation du Comte Orlando en 1224, et ne font faire au Saint

---

(1) Sur l'ordre du feu Comte Orlando, on donne également aux Religieux une *nappe* qui couvrait la table à laquelle s'esseyait S. François avec le Comte et ses fils, chaque fois qu'il leur demandait l'hospitalité ; un *vase de bois* dans lequel S. François avait l'habitude de faire du pain et du vin (*in qua dictus P. Franciscus panem et vinum facere solebat*) et enfin la courroie (*corrigea corincea*) dont le Séraphique Père avait ceint le Comte en lui donnant l'habit du Tiers-Ordre ; cette ceinture bénite par François, faisait beaucoup de miracles en faveur des moribonds. (*Cum sit valde miraculosa pro laborantibus in extremis.*)